

AVENANT N° 1**AU CONTRAT DE GESTION DE LA COMPENSATION DU MARCHÉ DE
FUTURES DE POWERNEXT –
DISPOSITIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES****SIGNE ENTRE POWERNEXT SA ET LA BANQUE CENTRALE DE
COMPENSATION LE 2 JUIN 2004****Version du 27 décembre 2004****ENTRE**

POWERNEXT S.A., société anonyme au capital de 11 470 660 euros, dont le siège social est situé Palais de la Bourse, Place de la Bourse, 75002 Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 438 750 440, représentée par M. Jean-François Conil Lacoste en qualité de Directeur Général,

ci-après dénommée « **Powernext SA** »

D'une part,

ET

la **Banque Centrale de Compensation**, dont le nom commercial est LCH.Clearnet SA, société de droit français au capital de 113 066 860,26 euros, dont le siège est situé 18 rue du Quatre Septembre, 75002 Paris (France), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 692 032 485, représentée par M. Christophe Hémon en qualité de Directeur Général,

ci-après dénommée « **LCH.Clearnet SA** »

D'autre part,

Ensemble, ci-après dénommées les « **Parties** »

1- OBJET

Les Parties conviennent de modifier le contrat de gestion de la compensation du marché de futures de Powernext – dispositions opérationnelles et techniques qu'elles ont signé le 2 juin 2004 selon les modalités ci-après.

2- MODIFICATIONS

Les Parties conviennent de supprimer sans les remplacer les lignes suivantes du tableau figurant à l'annexe 2 – Liste des tâches :

«

Nomination	
nomination des positions livrables à RTE	
• envoi 7j/7 à RTE par un opérateur des informations concernant les positions à livrer	DECLA2

»

3- DIVERS

Le présent avenant entre en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

Les autres dispositions du contrat de gestion de la compensation du marché de futures de Powernext – dispositions opérationnelles et techniques qu'elles ont signé le 2 juin 2004 restent inchangées.

Fait à Paris le 04/01/05 en deux exemplaires originaux

Pour LCH.Cleartnet SA
M. Christophe Hémon



Pour Powernext SA
M. Jean-François Conil Lacoste

